

Mobilisation et engagement des parties prenantes au processus de restauration des sites pilotes dégradés des minéraux de développement dans la Région de l'Est-Cameroun : Cas du sable à Belabo



Rapport Technique

Réalisé par :

- Dr. MOUSSA Charlot (PNUD),
- Dr. NGNIPA Romary (Université de Dschang),
- M. ANANFACK Gilles (Université de Dschang),
 - Dr Martin ZE-NLO (PNUD)

Septembre 2024

Table des matières

Liste des tableaux	3
1. Introduction	4
1.1 Contexte et enjeu de l'étude	4
2. Objectifs de l'atelier	6
2.1 Objectif général	6
2.2 Objectifs spécifiques.....	6
3 Méthodologie	7
3.1 Revue documentaire et collecte d'informations préliminaires	7
3.2 Identification initiale des parties prenantes	7
3.3 Analyse d'influence et d'intérêt	8
3.4 Analyse du Réseau Social (SNA)	8
3.5 Entretiens semi-structurés et focus groups.....	8
3.6 Développement d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEP).....	9
3.7 Atelier participatif pour la validation et l'engagement	9
3.8 Outils Méthodologiques Utilisés.....	9
4 Résultats	10
4.1 Identification des parties prenantes.....	10
4.1.1 Parties prenantes touchées par le Projet.....	10
4.1.2 Autres Parties Concernées	13
4.1.3 Groupes Vulnérables	15
4.2 Classification des parties prenantes.....	23
4.3 Cartographie des relations entre les parties prenantes	27
4.4 Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales ...	31
4.5 Recommandations d'Action	35
Conclusion	37
Bibliographie	38
Annexe 1 : Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales	39
Annexe 2 : Procès-verbal des ateliers	48
Annexe 3: Quelques photos des ateliers avec les communautés.....	60

Liste des tableaux

Table 1: Synthèse des Parties Prenantes Identifiées	18
Table 2 : Parties prenantes clés.....	20
Table 3 : Matrice des intérêts et de l'influence des parties prenantes	25
Table 4 : Cartographie des différentes catégories de parties prenantes.....	28
Table 5 : Stratégie d'approche des parties prenantes.....	29
Table 6 : Matrice d'engagement des parties prenantes.....	33
Table 7 : Recommandations d'action par rapport au profil des parties prenantes.....	35

1. Introduction

1.1 Contexte et enjeu de l'étude

La Région de l'Est-Cameroun, riche en ressources minérales, connaît une exploitation des minéraux de développement tels que le sable, le gravier, et les pierres de taille. À Bélabo, la coupe du bois a entraîné des dégradations significatives des écosystèmes locaux, impactant la biodiversité, les sols, les cours d'eau, et les moyens de subsistance des communautés locales. Les méthodes de coupe, souvent non réglementées et non durables, ont provoqué des perturbations environnementales majeures, notamment la déforestation, l'érosion des sols, et la sédimentation des rivières. Ces activités ont également eu des répercussions sociales, exacerbant la vulnérabilité des populations locales dont la survie dépend de ces écosystèmes.

Reconnaissant ces défis, le gouvernement camerounais, en collaboration avec divers partenaires locaux et internationaux, a initié le programme « Mine verte » de restauration des sites dégradés. Ce programme vise à réhabiliter les sites pilotes touchés par l'exploitation des minéraux de développement, notamment à Bélabo, en adoptant des pratiques durables qui non seulement restaurent l'environnement, mais améliorent aussi les conditions de vie des communautés affectées.

L'atelier d'engagement des parties prenantes pour la restauration des sites pilotes dégradés par les minéraux de développement dans la région de l'Est-Cameroun, et plus spécifiquement à Bélabo, s'inscrit dans un cadre plus large de soutien aux objectifs de développement durable (ODD) promus par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le PNUD, en collaboration avec d'autres partenaires internationaux tels que l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OACPS) et l'Union européenne, œuvre à renforcer les capacités des gouvernements pour atteindre les ODD à travers six solutions phares : l'éradication de la pauvreté, la gouvernance responsable et inclusive, la résilience, les solutions de développement fondées sur la nature, l'énergie propre et abordable, et l'égalité des sexes. En alignant ses actions avec ces priorités, le PNUD soutient des initiatives locales telles que le programme OACPS-UE sur les minéraux de développement, qui vise à améliorer la gestion durable des ressources minérales.

Le Cameroun, riche en ressources minérales diversifiées, a établi une stratégie nationale de développement qui repose en grande partie sur l'exploitation de ces ressources pour stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté. Le Document Programme « Appui au Développement des Activités Minières (CAPAM) » 2011-2016 a classé ces ressources en six catégories principales : les substances minérales précieuses, les métaux de base, les substances énergétiques, les minéraux industriels, les matériaux de construction, de viabilisation et d'ornementation, et les ressources en eau. Bien que ces ressources représentent un potentiel considérable pour le développement économique, leur exploitation a jusqu'à présent été caractérisée par des pratiques non durables et une gestion peu transparente, entraînant des impacts environnementaux et sociaux négatifs. En 2020, la création de la Société Nationale des Mines (SONAMINES) a marqué une nouvelle étape dans la gestion des ressources minières, remplaçant l'ancien Cadre d'Appui à l'Artisanat Minier (CAPAM) pour mieux encadrer et réguler le secteur.

La région de l'Est du Cameroun, la plus vaste du pays avec une superficie de 109 002 km², est particulièrement affectée par l'exploitation minière, principalement artisanale et semi-mécanisée. Cette exploitation a entraîné des dégradations significatives des paysages, y compris la perte de biodiversité, la dégradation des sols et la pollution des eaux, affectant négativement les moyens de subsistance des communautés locales. De plus, les pratiques minières dans cette région ont souvent suscité des controverses liées à l'opacité des opérations, des suspicions de corruption, et des accaparements fonciers, exacerbant les tensions entre les compagnies minières, les autorités et les populations locales.

Face à ces défis, il est essentiel de promouvoir une exploitation minière durable qui prenne en compte les principes de durabilité environnementale et sociale. La législation camerounaise impose des études d'impact environnemental et social avant le début des activités minières, ainsi que des obligations de restauration des sites après exploitation. Cependant, ces exigences sont souvent ignorées, laissant des sites miniers abandonnés sans restauration adéquate, ce qui engendre des dangers pour les communautés locales, tels que des effondrements de sol et la formation de lacs artificiels dangereux.

Dans ce contexte, l'atelier d'engagement des parties prenantes à Bélabo vise à renforcer les capacités des acteurs locaux pour mieux gérer les sites miniers dégradés et promouvoir la restauration des paysages. L'objectif est de cartographier les zones dégradées, d'évaluer l'état actuel de dégradation des paysages, et de mobiliser l'engagement des différentes

parties prenantes, y compris les autorités locales, les communautés, les compagnies minières, et les organisations de la société civile. Cet atelier s'inscrit également dans le cadre de la « Décennie des Nations Unies pour la restauration des écosystèmes, 2021-2030 », qui vise à prévenir, stopper et inverser la dégradation des écosystèmes à l'échelle mondiale, contribuant ainsi à l'atteinte des objectifs du « défi de Bonn » pour restaurer 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées.

En somme, cet atelier représente une initiative cruciale pour aborder les défis complexes de l'exploitation minière dans la région de l'Est-Cameroun, tout en promouvant une gestion plus durable et inclusive des ressources naturelles. En alignant ses actions avec les priorités internationales et nationales, l'atelier vise à créer un cadre de collaboration et de dialogue entre les différentes parties prenantes pour restaurer les paysages dégradés et renforcer la résilience des communautés locales.

2. Objectifs de l'atelier

2.1 Objectif général

L'objectif principal de cet atelier est d'élaborer une cartographie détaillée des parties prenantes, en tenant compte de leurs intérêts et de leur influence, pour faciliter la mise en œuvre des options de restauration des paysages dégradés par l'exploitation du sable le long du fleuve Sanaga et ses affluents. Cette cartographie permettra d'identifier les acteurs clés, de comprendre leurs rôles et d'engager efficacement ceux-ci dans des actions concertées de restauration écologique et de gestion durable des écosystèmes concernés.

2.2 Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement il s'agit de :

- **Identifier les parties prenantes au processus de restauration** : Recenser tous les acteurs pertinents (communautés locales, autorités gouvernementales, entreprises d'exploitation minière, ONG, etc.) qui ont un rôle ou un intérêt dans le processus de restauration des paysages dégradés à Bélabo.
- **Classifier les parties prenantes au processus de restauration** : Organiser les parties prenantes en fonction de leurs intérêts, de leur influence et de leur engagement potentiel dans le processus de restauration. Cette classification permettra de mieux

comprendre les dynamiques de pouvoir et d'identifier les alliés et les opposants potentiels.

- **Cartographier les relations entre les parties prenantes :** Développer une carte visuelle des interconnexions et des relations entre les différentes parties prenantes pour comprendre les influences mutuelles, les alliances et les conflits potentiels. Cette cartographie aidera à planifier des stratégies d'engagement plus efficaces.
- **Obtenir le Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales :** Engager activement les communautés locales vivant dans l'écosystème à restaurer afin de s'assurer qu'elles comprennent le projet, ses impacts et ses avantages potentiels, et qu'elles donnent leur accord de manière libre et éclairée.
- **Assurer l'équilibre entre les sexes :** Intégrer une perspective de genre dans toutes les étapes du processus de restauration pour garantir que les voix et les besoins des femmes sont équitablement représentés et pris en compte dans les décisions et les actions de restauration.

3 Méthodologie

Pour identifier les parties prenantes et évaluer leur degré d'influence dans le cadre du projet de restauration des sites dégradés à Bélabo, une méthodologie structurée, fondée sur la Matrice d'Évaluation des Opportunités et des Risques (MEOR), a été employée. Cette approche garantissait une identification exhaustive et une analyse approfondie des acteurs impliqués, en se décomposant en plusieurs étapes essentielles.

3.1 Revue documentaire et collecte d'informations préliminaires

La première étape a consisté à mener une revue documentaire approfondie pour collecter des informations préliminaires. Cette phase a inclus l'examen de documents relatifs à l'exploitation du sable à Bélabo, tels que les études environnementales antérieures, les rapports de projets similaires, et les politiques nationales et locales en vigueur. Cette revue a permis de dresser une première liste des parties prenantes potentielles, comprenant les autorités locales, les coopératives extractives, et les communautés affectées.

3.2 Identification initiale des parties prenantes

À partir des données recueillies, une liste préliminaire des parties prenantes a été établie. Cette identification initiale a été élargie par des consultations avec des experts locaux, des

leaders communautaires, et des représentants des autorités locales, afin de s'assurer qu'aucun acteur clé n'était omis. Cette démarche a permis de mieux comprendre le paysage des parties prenantes et de préparer une analyse plus détaillée.

3.3 Analyse d'influence et d'intérêt

Une fois les parties prenantes identifiées, chaque acteur a été évalué en fonction de deux critères majeurs : leur intérêt pour le projet (niveau d'engagement ou d'affectation par le projet) et leur influence (capacité à affecter la mise en œuvre du projet). Ces critères ont été visualisés dans une matrice d'influence-intérêt, classant les parties prenantes en quatre catégories :

- **Acteurs clés** : avec un grand intérêt et une forte influence ;
- **Acteurs à consulter** : avec un fort intérêt mais une influence limitée ;
- **Acteurs à tenir informés** : avec une faible influence mais un grand intérêt ;
- **Acteurs à surveiller** : avec une faible influence et un faible intérêt.

3.4 Analyse du Réseau Social (SNA)

L'analyse du réseau social (SNA) a été réalisée pour cartographier les relations entre les différentes parties prenantes, identifiant les liens de collaboration, de conflit ou de dépendance. Cette étape a permis de visualiser les dynamiques de pouvoir, les alliances, et les points de tension potentiels, offrant une compréhension plus profonde des interactions susceptibles d'influencer le succès du projet.

3.5 Entretiens semi-structurés et focus groups

Des entretiens semi-structurés et des groupes de discussion (focus groups) ont été organisés avec les parties prenantes identifiées pour valider les résultats des analyses précédentes. Ces interactions ont fourni des données qualitatives approfondies sur leurs intérêts, préoccupations, attentes, et propositions concernant la restauration des sites dégradés. Cela a aidé à ajuster la stratégie d'engagement et à s'assurer que toutes les perspectives étaient prises en compte.

3.6 Développement d'un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEP)

À partir des données et analyses collectées, un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEP) a été développé. Ce plan a été guidé par une compréhension des impacts potentiels du projet sur les différents groupes de parties prenantes et de leur niveau d'influence sur les résultats du projet. Le PEP visait à garantir une participation effective et un engagement continu des parties prenantes tout au long du projet.

3.7 Atelier participatif pour la validation et l'engagement

Un atelier participatif a été organisé pour réunir toutes les parties prenantes et discuter des résultats de l'analyse. Cet atelier a permis de valider la cartographie des parties prenantes, de discuter des stratégies d'engagement, et de co-construire un plan d'action pour la restauration. L'atelier visait également à obtenir le Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales, assurant que leurs voix et préoccupations étaient intégrées dans le processus de prise de décision.

3.8 Outils Méthodologiques Utilisés

- **Matrice d'influence et d'intérêt** : pour classer les parties prenantes selon leur influence et intérêt.
- **Diagramme de Venn** : pour visualiser les intersections d'intérêts et de responsabilités entre les parties prenantes.
- **Analyse du réseau social (SNA)** : pour cartographier les relations et dynamiques entre les parties prenantes.
- **Entretiens semi-structurés** : pour obtenir des perspectives qualitatives détaillées des parties prenantes.
- **Ateliers participatifs** : pour valider les analyses et planifier l'engagement collectif.

Cette méthodologie, en s'appuyant sur une combinaison d'analyses qualitatives et quantitatives, a assuré un processus inclusif, participatif, et bien informé pour l'engagement des parties prenantes dans la restauration des sites dégradés à Bélabo.

4 Résultats

4.1 Identification des parties prenantes

Selon la NES10¹, la mobilisation des parties prenantes est un processus inclusif mené tout au long du cycle de vie d'un projet donné. Lorsqu'elle est conçue et mise en œuvre d'une manière appropriée, elle favorise le développement de relations fortes, constructives et ouvertes qui sont importantes pour une bonne gestion des risques et effets environnementaux et sociaux d'un projet. Dans ce cadre, elle définit les parties prenantes selon 2 catégories :

- Les Parties prenantes touchées par le Projet : ce sont des acteurs principaux, susceptibles d'être directement touchés par le sous-projet ou les résultats attendus du sous-projet ;
- Les Parties prenantes ayant une influence ou un intérêt dans la réussite du projet et en sont indirectement ou faiblement impliqués.

4.1.1 Parties prenantes touchées par le Projet

Affectées ou susceptibles d'être affectées directement ou indirectement, de façon positive ou négative, par le projet ; Les parties touchées par le projet sont celles susceptibles de subir un changement lié au projet, et qui doivent être étroitement impliqués dans le processus de consultation et le processus décisionnel liés au projet, dans l'identification des impacts et leur signification, ainsi que dans la prise de décision sur des mesures de gestion et d'atténuation des risques. Il s'agit des personnes qui, directement ou indirectement, pourraient ressentir les impacts positifs ou négatifs du projet. Leur implication est cruciale pour garantir que les préoccupations et les intérêts de toutes les personnes affectées sont pris en compte dans le processus décisionnel.

Les parties prenantes touchées par le projet comprennent un large éventail d'acteurs, allant des communautés locales aux autorités locales, en passant par les acteurs du secteur minier, les ONG, les partenaires internationaux, les experts, et les médias. Il est crucial d'impliquer ces groupes dans le processus de consultation et de décision pour assurer que

¹ Normes environnementales et sociales (NES) du Cadre environnemental et social (CES) sur la mobilisation des parties prenantes et information NES no 10. <https://projects.banquemonddiale.org/>

les impacts du projet sont bien compris et que les mesures de gestion sont adaptées aux besoins et aux attentes de tous les acteurs concernés.

➤ **Communautés Locales**

- Habitants des Villages Affectés (Belabo village, Yebi et Ebaka) : Ces individus subissent les effets directs de l'exploitation minière, notamment la dégradation de l'environnement, la perte de terres agricoles, et des risques pour la santé. Ils ont été consultés pour identifier les impacts spécifiques et discuter des mesures de gestion.
- Leaders Communautaires : Les chefs traditionnels et religieux ont une influence importante sur les décisions communautaires et peuvent jouer un rôle clé dans la facilitation de la consultation et de la participation de la communauté au processus de restauration. Les chefs des villages précédents ont été impliqués à travers la signature du CLPE
- Groupes Locaux de Femmes et Associations Communautaires : Ces groupes sont souvent impliqués dans les activités économiques locales et les soins communautaires. Leur implication est essentielle pour s'assurer que les initiatives de restauration répondent aux besoins et préoccupations spécifiques de ces groupes.

➤ **Acteurs du Secteur Minier**

- Opérateurs Miniers Locaux : Les entreprises et coopératives impliquées dans l'extraction du sable doivent être engagées dans le processus pour ajuster leurs pratiques en fonction des exigences de restauration et pour participer à la mise en œuvre des mesures de gestion.
- Artisans et Travailleurs du Secteur : Les personnes travaillant dans l'exploitation artisanale peuvent être affectées par les changements dans les pratiques d'exploitation et doivent être consultées sur les ajustements nécessaires.

➤ **Autorités Locales et Régionales**

- Maires et Services Administratifs : Ils sont responsables de la coordination des efforts de restauration au niveau local et doivent être impliqués dans les discussions pour assurer que les mesures de restauration sont conformes aux réglementations locales.

- Services Techniques de l'État : Les départements chargés de l'environnement et des mines doivent participer activement à la planification et à la supervision de la restauration, en veillant au respect des normes environnementales.
- **Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Associations**
- ONG Environnementales : Ces organisations apportent une expertise technique et une perspective critique sur les impacts environnementaux. Leur rôle est crucial dans la validation des approches de restauration et dans le soutien aux initiatives locales.
- Associations de Développement Local : Elles aident à promouvoir les initiatives de restauration et à intégrer les préoccupations des communautés locales dans le processus de prise de décision.
- **Partenaires Internationaux**
- **PNUD et OACPS** : En tant que bailleurs de fonds et partenaires techniques, ces organisations influencent les aspects financiers et techniques du projet. Leur engagement est essentiel pour assurer la continuité et la qualité des efforts de restauration.
- **Experts et Chercheurs**
- Chercheurs en Environnement : Leur expertise est nécessaire pour évaluer l'état des sites dégradés, recommander des stratégies de restauration, et surveiller les résultats des interventions.
- Consultants en Impact Environnemental : Ils fournissent des évaluations critiques pour identifier les impacts des activités minières et recommander des mesures de mitigation.
- **Médias Locaux et Nationaux**
- Journaux et Stations de Radio : Les médias jouent un rôle dans la sensibilisation du public et la gestion de l'opinion publique. Leur implication est importante pour informer les communautés et les parties prenantes des progrès du projet.

4.1.2 Autres Parties Concernées

Les autres parties concernées par le projet de restauration des sites dégradés à Bélabo comprennent des acteurs qui, bien qu'ils ne soient pas directement affectés par le projet, ont un intérêt spécifique ou peuvent influencer sa mise en œuvre et ses résultats. Ces parties prenantes peuvent avoir des intérêts économiques, sociaux, politiques, ou environnementaux dans le projet et peuvent jouer un rôle crucial dans le succès ou l'échec des initiatives de restauration.

Ces parties prenantes, bien qu'elles ne soient pas toujours directement touchées par les activités de restauration, ont des rôles essentiels à jouer dans le soutien, la facilitation, la supervision, et parfois dans la critique constructive du projet. Leur engagement et leur collaboration sont nécessaires pour assurer une mise en œuvre harmonieuse et réussie des efforts de restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo.

➤ **Administrations Sectorielles des Domaines d'Interventions**

- **Ministères et Départements Sectoriels** : Les ministères de l'environnement, des mines, de l'agriculture, et des Forêts peuvent avoir des intérêts dans les résultats du projet en raison de leurs responsabilités en matière de réglementation et de gestion des ressources naturelles.

➤ **Services Techniques Centraux et Déconcentrés**

- **Directions Régionales et Provinciales** : Les services techniques locaux, tels que les agences environnementales et les bureaux régionaux des mines, jouent un rôle clé dans la mise en œuvre des politiques et dans la supervision des projets sur le terrain. Leur soutien est crucial pour la réussite du projet.

➤ **Autorités Administratives et Locales**

- **Gouverneurs, Préfets et Sous-Préfets** : Ces autorités administratives sont responsables de l'ordre public et du développement local. Leur approbation et leur soutien sont nécessaires pour faciliter la mise en œuvre des activités du projet et pour assurer la collaboration des communautés locales.

➤ **Organismes d'Appui et Partenaires Techniques**

- **Organisations Internationales et Agences de Développement** : Les organisations telles que le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ou

l'Union Européenne (UE) peuvent apporter une expertise technique, un soutien financier, et une supervision pour garantir la conformité aux standards internationaux.

➤ **Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD)**

- Conseils Régionaux et Communaux : Ces entités sont responsables de la gestion des ressources locales et du développement communautaire. Elles peuvent influencer la mise en œuvre du projet à travers la prise de décisions locales et la mobilisation de ressources.

➤ **Organisations de la Société Civile (OSC)**

- Associations Environnementales et Groupes de Défense des Droits Humains : Ces organisations peuvent jouer un rôle de surveillance et de plaidoyer pour s'assurer que le projet respecte les normes environnementales et les droits des communautés locales.

➤ **Communautés Locales élargies**

- Groupes Non Affectés Directement : Même si certaines communautés ne sont pas directement touchées par le projet, elles peuvent être concernées par les impacts indirects, comme les changements dans l'utilisation des terres ou l'accès aux ressources naturelles.

➤ **Médias Traditionnels et Numériques**

- Presse Écrite, Radio, Télévision : Les médias traditionnels peuvent influencer l'opinion publique et aider à sensibiliser aux objectifs et aux résultats du projet. Ils peuvent également jouer un rôle dans la diffusion d'informations et la mobilisation de la communauté.
- Médias Numériques et Réseaux Sociaux : Ces plateformes peuvent être utilisées pour la sensibilisation, la mobilisation, et pour influencer l'opinion publique, particulièrement parmi les jeunes et les membres de la diaspora.

➤ **Bailleurs de Fonds et Autres Organisations Financières**

- Institutions Financières Internationales et Bailleurs de Fonds Bilatéraux : Ces entités peuvent fournir des financements cruciaux pour la mise en œuvre du projet

et peuvent influencer la direction stratégique et la priorisation des activités en fonction de leurs propres objectifs et critères de financement.

➤ **Membres des Comités Locaux de Gestion des Plaintes**

- Comités de Suivi et de Gestion des Conflits : Ces groupes sont formés pour gérer les plaintes et les conflits qui peuvent survenir pendant la mise en œuvre du projet. Leur rôle est de garantir la transparence et la réactivité face aux préoccupations des parties prenantes.

4.1.3 Groupes Vulnérables

Dans le cadre du projet de restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo, il est essentiel de prêter une attention particulière aux groupes vulnérables. Ces groupes sont souvent marginalisés ou disposent de capacités limitées pour s'adapter aux changements ou aux impacts induits par le projet. Ils nécessitent donc des mesures spécifiques pour garantir leur inclusion et leur protection.

Les groupes vulnérables identifiés doivent être soigneusement considérés dans la conception, la mise en œuvre, et le suivi du projet de restauration. Des stratégies spécifiques, comme des consultations inclusives, des activités adaptées, et des mesures de protection sociale, sont nécessaires pour garantir que les besoins et les droits de ces groupes sont respectés et intégrés tout au long du processus.

➤ **Femmes et Filles**

- Vulnérabilité aux Changements Socio-économiques : Les femmes et les filles dans les communautés affectées par l'exploitation du sable peuvent faire face à des défis uniques, tels que l'accès limité aux ressources, aux opportunités d'emploi et à la participation aux processus de prise de décision. Les changements induits par le projet peuvent exacerber ces défis si leurs besoins ne sont pas spécifiquement pris en compte.
- Rôles Traditionnels et Charge de Travail : En raison des rôles traditionnels de genre, les femmes assument souvent la majorité des tâches domestiques et agricoles, ce qui peut limiter leur disponibilité à participer activement aux consultations et aux initiatives de restauration.

➤ **Jeunes**

- **Accès Limité aux Ressources et Opportunités** : Les jeunes, surtout ceux qui ne sont pas scolarisés ou qui ont peu d'opportunités d'emploi, peuvent être plus susceptibles de s'engager dans des activités à risque, telles que l'extraction de sable informelle, pour soutenir leurs moyens de subsistance. Le projet pourrait affecter ces activités, ce qui nécessite des stratégies alternatives d'engagement et de développement de compétences.
- **Faible Représentation dans la Prise de Décision** : Les jeunes sont souvent sous-représentés dans les structures traditionnelles de prise de décision, ce qui signifie que leurs perspectives et besoins spécifiques peuvent ne pas être suffisamment pris en compte dans la planification et la mise en œuvre des initiatives de restauration.

➤ **Personnes Âgées**

- **Limitation Physique et Accès à l'Information** : Les personnes âgées peuvent avoir des capacités physiques réduites et un accès limité à l'information, les rendant plus vulnérables aux changements soudains dans leur environnement ou à la perte de moyens de subsistance traditionnels.
- **Rôle dans les Communautés Locales** : Bien qu'ils puissent être des gardiens de connaissances locales importantes, les personnes âgées sont souvent exclues des processus de prise de décision modernes ou des consultations communautaires, ce qui peut entraîner une perte de savoir et de soutien traditionnel pour le projet.

➤ **Personnes en Situation de Handicap**

- **Barrières Physiques et Sociales** : Les personnes en situation de handicap peuvent faire face à des obstacles physiques qui limitent leur capacité à participer aux activités de projet, ainsi qu'à des barrières sociales qui les marginalisent davantage dans la communauté.
- **Besoin d'Adaptations Spécifiques** : Le projet doit inclure des mesures spécifiques pour s'assurer que ces individus sont consultés et que leurs besoins sont pris en compte, comme l'accessibilité des sites et la fourniture d'aides techniques ou d'assistance.

➤ **Communautés Autochtones**

- **Droits et Terres Ancestrales** : Les communautés autochtones vivant près des zones d'exploitation peuvent voir leurs droits et terres ancestrales affectés par les activités de restauration ou d'exploitation. Leur inclusion dans la planification et l'exécution du projet est cruciale pour garantir que leurs droits sont respectés et que leurs modes de vie traditionnels sont protégés.
- **Risques de Marginalisation et de Non-Respect des Droits** : Les projets de développement peuvent parfois ignorer les droits spécifiques et la culture des communautés autochtones, ce qui peut entraîner une perte de patrimoine culturel et des conflits. Une approche inclusive est nécessaire pour éviter ces conséquences.

➤ **Ménages à Faible Revenu**

- **Dépendance aux Ressources Locales** : Les ménages à faible revenu dépendent souvent directement des ressources naturelles pour leur subsistance. Les activités de restauration peuvent restreindre l'accès à ces ressources, entraînant un risque accru de vulnérabilité économique.
- **Accès Limité aux Alternatives Économiques** : Ces ménages ont souvent moins d'accès aux ressources alternatives et aux opportunités économiques, ce qui nécessite des interventions spécifiques pour assurer leur résilience économique et leur inclusion dans les bénéfices du projet.

Les personnes vivant avec un handicap et autres groupes et personnes vulnérables pourront être identifiés sur la base de critères de vulnérabilité préalablement convenus et avec l'appui des services de l'action sociale. Des groupes vulnérables au sein des communautés affectées par le Projet seront confirmés et davantage consultés par des moyens spécifiques consacrés, selon ce qu'il y a de plus approprié et accessible.

Le résumé de la description des parties prenantes ainsi que leur rôle et degré d'intérêt potentiel est présenté dans le tableau (1) ci-dessous :

Table 1: Synthèse des Parties Prenantes Identifiées

SN	Catégorie de Partie Prenante	Partie Prenante	Qu'est-ce qui est important pour le PP ?	Contribution de PP au Projet	Comment PP peut Influencer le Projet	Impact du Projet sur PP	Ressources PP	Approche d'Engagement PP	Outils d'Engagement PP	Fréquence
1	Autorités locales	Chefs traditionnels	Préservation de leurs terres	Mobilisation communautaire	Forte influence sur la population locale	Amélioration des terres	Connaissances locales	Consultation régulière	Réunions, visites de terrain	Mensuelle
2	Communautés locales	Villageois (Bélabo)	Accès à des ressources naturelles	Participation active au projet	Influencent la participation et le soutien au projet	Amélioration des conditions de vie	Force de travail	Sensibilisation, consultation	Ateliers communautaires, affiches	Trimestrielle
3	Groupes de sableurs	Coopératives de sableurs	Accès continu aux ressources d'exploitation	Fourniture de main-d'œuvre et expertise	Peuvent retarder ou ralentir le projet si mal impliqués	Limitation de leurs activités mais offre d'alternatives économiques	Main-d'œuvre, connaissance des sites d'exploitation	Participation et consultation	Réunions d'échanges, ateliers participatifs	Bimensuelle
4	Groupes vulnérables	Femmes et jeunes	Participation dans les processus économiques	Force de travail, idées nouvelles	Peuvent influencer l'acceptabilité sociale du projet	Accès à de nouvelles opportunités économiques	Disponibilité pour la restauration des sites	Ateliers spécifiques et inclusifs	Groupes de discussions, enquêtes	Trimestrielle
5	ONG et associations locales	Associations environnementales	Préservation des écosystèmes	Expertise technique et mise en œuvre	Mobilisation pour un impact positif	Renforcement de leurs objectifs environnementaux	Expertise technique et réseaux	Partenariat stratégique	Réunions stratégiques, échanges	Semestrielle
6	Administrations locales	Municipalités	Développement local durable	Appui logistique et politique	Peuvent appuyer ou freiner l'intégration dans les politiques locales	Accélération du développement local	Logistique, réseau politique	Collaboration régulière	Sessions de travail, forums publics	Mensuelle

SN	Catégorie de Partie Prenante	Partie Prenante	Qu'est-ce qui est important pour le PP ?	Contribution de PP au Projet	Comment PP peut Influencer le Projet	Impact du Projet sur PP	Ressources PP	Approche d'Engagement PP	Outils d'Engagement PP	Fréquence
7	Acteurs privés	Exploitants de sable	Rentabilité de l'exploitation	Adaptation des pratiques d'extraction	Peuvent être des acteurs clés dans la réduction de la dégradation	Réduction de l'accès aux ressources, mais offre d'alternatives	Matériel d'exploitation	Négociations, incitations	Réunions privées, visites de site	Trimestrielle

Le tableau 2 présente une vue d'ensemble des parties prenantes clés dans le projet de restauration des sites dégradés à Bélabo et les villages avoisinants. Il inclut leurs rôles, préoccupations, attentes, et suggestions d'engagement pour assurer le succès de l'initiative.

Table 2 : Parties prenantes clés

Catégorie de parties prenantes	Participants Identifiés	Rôle et Degré d'Intérêt Potentiel	Perceptions / Préoccupations	Attentes	Suggestions
Autorités locales et administratives	M. MONGOTSOE Fils Samuel (Représentant de la Mairie de Belabo)	Collaboration pour l'application des politiques locales, facilitation de la communication entre le projet et les communautés locales.	Préoccupations sur l'impact socio-économique et environnemental de la restauration.	Soutien à la mise en œuvre du projet, gestion efficace des ressources, et amélioration de l'image publique.	Renforcement des capacités locales et coordination fluide entre les autorités.
Représentants des Chefferies locales	M. ADANG Athanase (Chef Belabo village), M. BIYELE Pierre (Chefferie Yebi), M. EWOUNDJO Jean Baptiste (Chefferie Ebaka)	Défense des intérêts des communautés locales, médiation des conflits, et préservation des traditions et coutumes locales.	Préoccupation sur la préservation des droits et coutumes locaux, potentiel de conflits intercommunautaires.	Implication active dans la prise de décision et respect des coutumes locales.	Consultation régulière avec les chefs locaux et intégration des coutumes dans la planification du projet.
Représentants des Coopératives de Sableurs	M. BOUBA MANGA, Mme ADAMA Brenda (Yebi), M. TAATO TANDA Ferdinand, M. LONTSI DJALLA Franklin (Ebaka)	Utilisation directe des ressources, influence sur les pratiques d'exploitation, besoin de transition vers des pratiques durables.	Préoccupations concernant les restrictions potentielles sur leurs opérations et la perte de revenus.	Maintien des activités économiques avec des pratiques durables et soutien pour la transition.	Créer des programmes de sensibilisation et de formation sur les pratiques d'extraction durable.
Représentants des Éleveurs	M. PANGAM Donal (Yebi), M. FADA Paul Baigne (Belabo village), M. BESSELI Charles Kevin (Ebaka), M. FOPA Pierre (Yebi)	Protection des terres de pâturage et gestion des conflits d'usage des terres.	Préoccupation concernant la perte de terres de pâturage et les conflits potentiels avec d'autres usagers.	Garantie de l'accès aux terres de pâturage et prévention des conflits.	Développement de zones d'exploitation définies pour réduire les conflits d'usage des terres.
Représentants des Agriculteurs	M. BANA Bernard (Yebi), M. MELI Narcisse Arnaud (Ebaka), M. NGOULAYE NZOYIM Thierry (Belabo village)	Utilisation des terres agricoles, besoin d'accès à des terres restaurées et productives.	Préoccupation concernant l'accès à des terres productives et l'impact sur la production agricole.	Accès à des terres restaurées pour l'agriculture durable.	Inclusion des agriculteurs dans les plans de restauration et les décisions concernant l'utilisation des terres.

Catégorie de parties prenantes	Participants Identifiés	Rôle et Degré d'Intérêt Potentiel	Perceptions / Préoccupations	Attentes	Suggestions
Représentants des Femmes	Mme SATOU Suzane (Yebi), Mme NYIPIAN SIMAYA Laulitha (Belabo village), Mme TCHOUANMO KEPTCHOUANG Syntiech Eye (Ebaka)	Promotion de l'équité de genre, défense des droits et intérêts des femmes dans le processus de restauration.	Préoccupation concernant l'exclusion des processus décisionnels et le manque de reconnaissance des contributions des femmes.	Participation active dans les processus décisionnels et accès équitable aux bénéfices du projet.	Mise en place de programmes spécifiques pour l'inclusion des femmes et la promotion de l'équité de genre.
Experts et Consultants Techniques	Dr. NGNIPA TCHINDA Romary, M. KENFACK ANANFACK Gilles Rolin	Fournir une expertise technique pour la restauration, évaluer les impacts environnementaux, et conseiller sur les meilleures pratiques.	Préoccupation concernant la mise en œuvre efficace des stratégies de restauration et la gestion des impacts environnementaux.	Utilisation de leurs recommandations pour une restauration efficace et durable des paysages.	Faciliter la collaboration entre les experts et les parties locales pour garantir l'efficacité du projet.
COTCO S.A. (Cameroon Oil Transportation Company)	Représentants de COTCO S.A.	Propriétaires de pipelines et installations pétrolières dans la région.	Préoccupations sur l'interférence potentielle avec les infrastructures et les opérations.	Minimisation des impacts sur leurs infrastructures, gestion des risques environnementaux.	Collaboration avec COTCO pour assurer la protection des infrastructures et une coordination efficace.
Camrail	Représentants de Camrail	Préservation des infrastructures ferroviaires proches des zones d'extraction. Camrail joue un rôle clé dans le transport des ressources naturelles et des matériaux, d'où un fort intérêt pour la stabilité et la durabilité des infrastructures locales.	Préoccupation pour les infrastructures de transport affectées par l'exploitation des ressources naturelles	Minimiser les risques d'érosion et de déstabilisation des sols près des voies ferrées, assurer une gestion durable des zones d'exploitation.	Consultation régulière avec Camrail sur les impacts environnementaux potentiels, collaboration pour identifier des pratiques d'extraction sûres à proximité des infrastructures ferroviaires.
Barrage de Lom Pangar	Représentants du Barrage de Lom Pangar	Gestion des ressources en eau, fourniture d'électricité.	Préoccupation concernant l'impact potentiel sur la gestion de l'eau et la stabilité environnementale.	Maintien de la qualité des ressources en eau, gestion durable de l'environnement.	Coordination pour intégrer la gestion de l'eau dans les stratégies de restauration des sites dégradés.

Catégorie de parties prenantes	Participants Identifiés	Rôle et Degré d'Intérêt Potentiel	Perceptions / Préoccupations	Attentes	Suggestions
Entreprises forestières	Sociétés forestières opérant dans la région de l'Est-Cameroun	Exploitation forestière, besoins en bois et gestion des terres.	Préoccupations concernant les restrictions sur l'accès aux ressources forestières et les impacts économiques.	Accès contrôlé aux forêts pour l'exploitation durable, maintien de la productivité.	Établir des partenariats pour l'adoption de pratiques durables et l'intégration des entreprises dans le processus de restauration.

4.2 Classification des parties prenantes

L'analyse des parties prenantes pour la mise en œuvre des activités de restauration à Bélabo a été conduite selon une approche structurée visant à identifier et à comprendre les intérêts, les pouvoirs et le niveau d'influence de chaque acteur. Cette analyse a pour objectif de mieux répondre aux besoins et préoccupations des différentes parties prenantes tout en assurant une gestion efficace des ressources limitées et en équilibrant les intérêts, surtout en cas de divergence.

Dans cette démarche, l'analyse des parties prenantes sert principalement de guide pour la gestion des interactions avec les acteurs concernés. Cela est crucial lorsque les intérêts divergent et que des ressources limitées imposent de prioriser certaines actions au détriment d'autres. En établissant une cartographie précise des relations de pouvoir et d'influence, l'analyse permet d'anticiper les points de tension potentiels et de développer des stratégies d'engagement qui favorisent la collaboration et minimisent les conflits.

L'approche utilisée pour cette analyse repose sur le **schéma conceptuel d'Ofman**, qui est illustré dans la figure 1 ci-dessous. Ce schéma permet de visualiser les dynamiques entre les différentes parties prenantes et d'identifier les leviers d'action pour maximiser l'impact positif du projet de restauration.

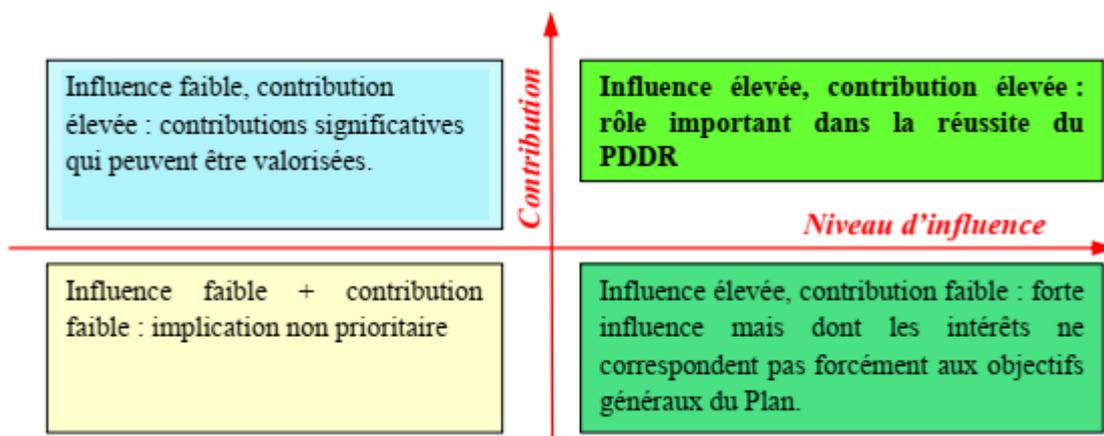


Figure 1 : Schéma conceptuel d'Ofman pour l'analyse des parties prenantes

Pour classer les parties prenantes dans les catégories en fonction de leur niveau d'intérêt et d'influence, nous pouvons les organiser en quatre groupes principaux selon le modèle de la matrice d'analyse des parties prenantes. Cette matrice aide à déterminer la manière dont

chaque groupe devrait être géré dans le cadre des activités de restauration à Bélabo. Voici les groupes possibles :

1. **Acteurs clés** : Parties prenantes ayant un **haut niveau d'intérêt** et une **forte influence** sur le projet.
2. **Acteurs à consulter** : Parties prenantes ayant un **haut niveau d'intérêt** mais une **influence limitée**.
3. **Acteurs à tenir informés** : Parties prenantes ayant une **influence limitée** mais un **fort intérêt**.
4. **Acteurs à surveiller** : Parties prenantes ayant à la fois une **faible influence** et un **faible intérêt**.

Le tableau 2 présente la classification des parties prenantes précédemment identifiées.

Table 3 : Matrice des intérêts et de l'influence des parties prenantes

Groupe de Parties Prenantes	Nature de l'intéressement au Projet	Nature de l'influence au Projet	Niveau d'Intérêt	Niveau d'Influence
Autorités locales et administratives	Amélioration de l'environnement local, gestion des ressources naturelles, développement durable et bénéfices socio-économiques locaux.	Pouvoir décisionnel en matière de politique locale, réglementation environnementale et facilitation des communications.	Élevé	Élevé
Chefferies locales	Défense des droits des communautés locales, préservation des traditions et des pratiques coutumières.	Influence sur la prise de décision locale et médiation des conflits au sein des communautés.	Élevé	Moyen
Coopératives de Sableurs	Continuation de l'exploitation du sable tout en adoptant des pratiques plus durables et bénéfiques pour l'environnement.	Possibilité de modifier les pratiques locales d'exploitation pour réduire les impacts environnementaux.	Élevé	Moyen
Éleveurs	Protection des terres de pâturage, maintien de la production animale et accès à des zones non dégradées pour l'élevage.	Peuvent influencer les décisions d'usage des terres et de gestion des zones de pâturage à travers des négociations locales.	Moyen	Faible
Agriculteurs	Accès à des terres restaurées et productives pour maintenir la production agricole.	Peuvent influencer la répartition des terres restaurées et adopter des pratiques agricoles durables.	Élevé	Moyen
Représentants des Femmes	Participation équitable et accès aux ressources et aux opportunités de restauration.	Influence limitée mais peuvent avoir un rôle crucial dans la sensibilisation et l'adoption des pratiques durables.	Moyen	Faible
Experts et Consultants Techniques	Contribution technique à la mise en œuvre des meilleures pratiques de restauration et à l'évaluation des impacts environnementaux.	Influence technique sur les décisions stratégiques et pratiques de restauration.	Élevé	Élevé
COTCO S.A.	Protection des pipelines et minimisation des risques environnementaux autour de leurs infrastructures.	Influence sur les infrastructures critiques et sur les réglementations en matière de protection environnementale.	Moyen	Élevé

Groupe de Parties Prenantes	Nature de l'intéressement au Projet	Nature de l'influence au Projet	Niveau d'Intérêt	Niveau d'Influence
Camrail	Préoccupation pour les infrastructures de transport affectées par l'exploitation du sable.	Forte influence sur la logistique locale et la gestion des ressources naturelles le long de la voie ferrée.	Moyen	Élevé
Barrage de Lom Pangar	Maintien de la qualité et de la gestion des ressources en eau, protection des infrastructures hydrauliques et électriques.	Peut imposer des restrictions sur l'utilisation de l'eau et influencer les politiques environnementales locales.	Moyen	Élevé
Entreprises forestières	Accès contrôlé aux ressources forestières et exploitation durable des forêts.	Influence sur la gestion des terres forestières et les politiques locales en matière de gestion forestière.	Moyen	Moyen
Groupes Vulnérables	Protection de leurs moyens de subsistance, inclusion dans les décisions, accès à des ressources vitales.	Peuvent influencer les perceptions publiques et fournir un retour d'information crucial sur l'impact du projet.	Élevé	Faible

Les **Groupes Vulnérables** incluent des personnes ou des communautés susceptibles d'être affectées de manière disproportionnée par la dégradation environnementale ou les décisions prises dans le cadre du projet. Leur **intérêt** est élevé car ils dépendent souvent des ressources naturelles, mais leur **influence** est généralement faible en raison de leur position socio-économique.

Synthèse de la Classification

- **Acteurs clés** : Représentants des coopératives de sableurs, représentants des agriculteurs, autorités traditionnelles locales, représentants des bailleurs et partenaires techniques.
- **Acteurs à consulter** : Représentantes des Femmes, représentants des administrations locales.
- **Acteurs à tenir informés** : Représentants des éleveurs, médias locaux et nationaux, femmes chefs de ménage, jeunes sans emploi.
- **Acteurs à surveiller** : Organisations de la société civile, personnes âgées, personnes handicapées.

Par rapport à la position (et au classement) des parties prenantes sur les plans « intérêt » et « niveau d'influence » (et, implicitement, niveau de pouvoir) tout le long du cycle du Projet, le Projet adoptera et entretiendra des relations et actions différentes (stratégies d'approche) telles que le tableau 4 ci-après le synthétise.

4.3 Cartographie des relations entre les parties prenantes

Le traitement des différentes catégories de parties prenantes basée sur leur impact et leur influence dans le cadre d'un projet de restauration a permis d'identifier des interconnexions et des relations entre les différentes parties prenantes pour comprendre les influences mutuelles, les alliances et les conflits potentiels afin de définir les stratégies d'engagement et de communication en fonction du rôle, de l'impact et de l'influence de chaque groupe. Cela contribue à la réussite du projet en optimisant les interactions avec chaque partie prenante.

Table 4 : Cartographie des différentes catégories de parties prenantes

<p>High-----Low</p> <p>IMPACT</p>	<p>Group 1: High Impact/Low Influence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Groupes vulnérables (femmes, jeunes, petites coopératives), agriculteurs locaux, éleveurs. <p>Caractéristiques : Ces parties prenantes sont fortement affectées par les décisions prises, notamment en ce qui concerne l'accès aux ressources naturelles, mais elles ont peu d'influence directe sur les décisions du projet.</p> <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultation régulière pour comprendre leurs besoins et préoccupations. • Sensibilisation et renforcement des capacités pour leur donner les moyens d'adopter des pratiques durables et contribuer aux processus décisionnels. • Protection de leurs intérêts en s'assurant que les impacts négatifs potentiels sont minimisés. 	<p>Group 2: High Impact/High Influence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Autorités locales, chefferies traditionnelles, entreprises forestières, COTCO S.A., Barrage de Lom Pangar, Camrail <p>Caractéristiques : Ces parties prenantes ont à la fois un fort impact sur le projet et un haut niveau d'influence. Elles sont essentielles pour la réussite du projet et peuvent influencer les résultats et l'adoption des pratiques proposées.</p> <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaboration active dans la planification et la mise en œuvre des actions. • Partenariats stratégiques pour renforcer l'efficacité du projet. • Consultations fréquentes pour s'assurer que leurs intérêts sont alignés avec les objectifs du projet et pour obtenir leur soutien.
	<p>Group 3: Low Impact/Low Influence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acteurs périphériques qui ne sont pas directement touchés par le projet, tels que certaines petites ONG ou des individus n'ayant qu'un faible lien avec les ressources touchées. <p>Caractéristiques : Ces parties prenantes n'ont ni une grande influence sur le projet, ni un impact majeur sur celui-ci. Leur rôle est relativement limité.</p> <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communication périodique pour les tenir informés des progrès du projet. • Engagement passif dans le cadre de consultations ouvertes, sans implication directe dans les décisions clés. 	<p>Group 4: Low Impact/High Influence</p> <ul style="list-style-type: none"> • Consultants techniques, experts en environnement, certaines institutions financières, donateurs. <p>Caractéristiques : Ces parties prenantes n'ont pas un impact direct sur le projet mais elles possèdent un haut niveau d'influence grâce à leur expertise ou leur contrôle des ressources financières.</p> <p>Traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engagement proactif pour bénéficier de leur expertise et de leurs conseils techniques. • Consultations stratégiques pour orienter les décisions et améliorer l'efficacité de la mise en œuvre. • Coordination étroite pour s'assurer que leurs recommandations sont intégrées dans les actions du projet.
	<p>INFLUENCE</p> <p>Low-----High</p>	

Le tableau 5 suivant vise à déterminer les stratégies d'approche appropriées pour chaque groupe de parties prenantes afin d'assurer une mise en œuvre efficace et inclusive du projet de restauration.

Table 5 : Stratégie d'approche des parties prenantes

Groupe de Parties Prenantes	Niveau d'Intérêt	Niveau d'Influence	Stratégie d'Approche Recommandée
Représentants des coopératives de sablesurs	Élevé	Moyen	Impliquer activement : Organiser des consultations régulières et des séances de formation pour s'assurer de leur compréhension et adhésion au projet. Encourager la participation aux activités de suivi et d'évaluation.
Représentants des agriculteurs	Élevé	Moyen	Impliquer activement : Fournir un appui technique et des ressources nécessaires pour adopter de bonnes pratiques agricoles compatibles avec la restauration. Faciliter des ateliers participatifs pour discuter des impacts et des bénéfices du projet.
Autorités traditionnelles locales	Élevé	Élevé	Coopération étroite : Travailler en étroite collaboration avec les chefs traditionnels pour garantir le respect des coutumes locales et renforcer l'acceptation communautaire. Inclure ces leaders dans les comités de décision.
Représentants des administrations locales	Moyen	Élevé	Coordination et alignement : Établir des mécanismes de coordination pour assurer que les activités du projet sont alignées avec les politiques locales et régionales. Organiser des réunions périodiques pour discuter des progrès et des besoins de soutien administratif.
Représentantes des Femmes	Élevé	Moyen	Soutien et mobilisation : Sensibiliser et autonomiser les femmes par des programmes de renforcement des capacités et des initiatives économiques. Promouvoir leur rôle dans la prise de décision communautaire liée au projet.
Organisations de la société civile	Moyen	Moyen	Engagement collaboratif : Maintenir un dialogue constant et ouvert pour encourager le soutien et la promotion du projet au sein de la société civile. Inviter les OSC à participer aux activités de sensibilisation et de formation.
Médias locaux et nationaux	Moyen	Moyen	Information et sensibilisation : Utiliser les médias pour diffuser des informations sur le projet, ses objectifs, ses

Groupe de Parties Prenantes	Niveau d'Intérêt	Niveau d'Influence	Stratégie d'Approche Recommandée
			activités, et ses résultats. Organiser des visites sur le terrain pour les journalistes pour favoriser une couverture médiatique positive.
Femmes chefs de ménage	Élevé	Faible	Soutien spécifique et inclusion : Développer des programmes spécifiques pour répondre aux besoins des femmes chefs de ménage, en veillant à ce qu'elles bénéficient directement des activités de restauration.
Jeunes sans emploi	Élevé	Faible	Opportunités de formation et d'emploi : Créer des programmes de formation ciblés pour les jeunes afin d'améliorer leurs compétences et de les impliquer dans les activités du projet, notamment la restauration et la gestion durable des terres.
Personnes âgées	Moyen	Faible	Respect et inclusion communautaire : Assurer que les personnes âgées soient respectées et que leurs préoccupations soient entendues, même s'ils ne participent pas activement. Utiliser leur connaissance locale pour enrichir les pratiques de restauration.
Personnes handicapées	Élevé	Faible	Accessibilité et inclusion : S'assurer que les infrastructures et les activités du projet sont accessibles aux personnes handicapées. Impliquer ces groupes dans des consultations spécifiques pour identifier les obstacles potentiels et les solutions adaptées.

4.4 Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales

Le processus de Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales a été conduit avec une approche participative, engageant activement les populations vivant autour des berges du fleuve Sanaga. Les séances de sensibilisation et d'information ont permis de présenter clairement les objectifs du projet de restauration, ses potentiels impacts environnementaux et socio-économiques, ainsi que les avantages à long terme pour les communautés locales.

Les discussions ont soulevé plusieurs préoccupations des communautés, notamment sur la perte de terres cultivables, les conflits d'usage entre agriculteurs, éleveurs et sables, ainsi que les impacts possibles sur leurs moyens de subsistance. En réponse, des solutions ont été proposées, telles que la réhabilitation des terres dégradées pour une utilisation agricole future, la création de zones spécifiques pour les différentes activités économiques, et l'introduction de pratiques durables.

Les représentants des communautés, y compris les groupes vulnérables tels que les femmes et les jeunes, ont pu exprimer leurs attentes. Ils ont insisté sur l'importance d'être inclus dans les processus décisionnels, de recevoir une formation sur les techniques de restauration et d'avoir accès aux bénéfices économiques du projet. Les femmes, en particulier, ont souligné leur désir d'être activement impliquées dans la gestion et l'exécution des actions de restauration.

Au terme des consultations, les communautés ont donné leur consentement pour la mise en œuvre du projet, à condition que leurs intérêts soient respectés et qu'elles soient régulièrement consultées. Elles ont également recommandé la mise en place d'un comité de suivi local pour évaluer les progrès du projet et assurer une transparence dans la gestion des ressources. Ce consentement a ainsi marqué une étape cruciale pour garantir que le projet de restauration soit aligné sur les besoins et aspirations des populations locales tout en promouvant une gestion durable des ressources naturelles. Les documents d'engagement des communautés au CLPE sont présentés en annexe 1. Une proposition pour une matrice d'engagement des parties prenantes du projet de restauration des sites dégradés à Bélabo est effectuée dans le tableau 6. Cette matrice permet de structurer l'engagement des parties prenantes en tenant compte de leurs intérêts, de leur influence, de



leurs contributions et des outils d'engagement qui permettent de les impliquer efficacement dans le projet de restauration des sites dégradés.

Table 6 : Matrice d'engagement des parties prenantes

SN	Catégorie de Partie Prenante	Partie Prenante	Qu'est-ce qui est important pour le PP ?	Contribution de PP au Projet	Comment PP peut Influencer le Projet	Impact du Projet sur PP	Ressources PP	Approche d'Engagement PP	Outils d'Engagement PP	Fréquence
1	Gouvernement/ Administration	Représentants des autorités locales (Mairie, Préfecture)	Suivi et régulation	Appui administratif	Application des politiques	Amélioration de la gouvernance locale	Réseaux d'influence	Consultation régulière	Réunions, rapports	Mensuel
2	Communautés locales	Chefferies (Belabo, Yebi, Ebaka)	Préservation des traditions	Médiation, implication dans les décisions	Influence coutumière et communautaire	Accès aux ressources locales	Expertise locale	Sessions d'information	Discussions en présentiel	Bi-mensuel
3	Entreprises d'exploitation	Coopératives de sableurs (Yebi, Ebaka)	Maintien de l'activité économique	Pratiques d'exploitation durable	Adaptation des pratiques	Transition vers des pratiques durables	Expertise opérationnelle	Formation sur pratiques durables	Ateliers, formations	Trimestriel
4	Entreprises privées	Entreprises d'exploitation forestière	Maintien des opérations dans un cadre durable	Expertise technique	Mise en œuvre de techniques durables	Accès aux zones exploitées	Ressources techniques	Partenariats stratégiques	Protocoles d'accord	Trimestriel
		Camrail	Minimisation des impacts environnementaux	Expertise en infrastructure	Suivi des activités près des rails	Conservation des zones critiques	Logistique	Dialogue avec les autorités locales	Réunions techniques	Trimestriel
		COTCO (Cameroon Oil Transportation Company)	Protection de l'infrastructure et minimisation des risques	Soutien logistique et expertise	Influence sur les activités près de l'oléoduc	Protection de l'infrastructure	Expertise en gestion de risques	Discussions techniques	Réunions avec parties prenantes	Trimestriel

SN	Catégorie de Partie Prenante	Partie Prenante	Qu'est-ce qui est important pour le PP ?	Contribution de PP au Projet	Comment PP peut Influencer le Projet	Impact du Projet sur PP	Ressources PP	Approche d'Engagement PP	Outils d'Engagement PP	Fréquence
5	Groupes vulnérables	Femmes, jeunes, agriculteurs, éleveurs	Accès aux ressources et implication dans les décisions	Participe aux activités de sensibilisation	Susceptible d'être affecté directement	Amélioration des moyens de subsistance	Expertise locale	Inclusion dans la planification	Réunions de consultation	Mensuel
6	Experts techniques	Dr. NGNIPA Romary, Mr Gilles ANANFACK	Expertise technique sur la restauration	Fourniture d'expertise et d'évaluation	Guide la stratégie de restauration	Amélioration de l'écosystème	Expertise scientifique	Coordination technique	Ateliers et rapports	Trimestriel

4.5 Recommandations d'Action

Le tableau 4 présente la synthèse des recommandations d'actions en fonction du profil des parties prenantes, basée sur leur niveau d'intérêt et d'influence tout au long du cycle du projet. Pour adapter les stratégies d'approche en fonction du profil des parties prenantes, le projet doit cibler des actions spécifiques en fonction de l'intérêt et de l'influence de chaque groupe tout au long du cycle du projet. Ces recommandations permettront de définir des stratégies d'approche adaptées à chaque profil de parties prenantes afin d'assurer une gestion efficace et inclusive.

Table 7 : Recommandations d'action par rapport au profil des parties prenantes

Profil des parties prenantes	Verbe d'action	Recommandations d'actions pour le Projet
Influence élevée, intérêt élevé	Collaborer	<ul style="list-style-type: none"> - Impliquer activement ces parties prenantes dans la prise de décisions clés et les processus de planification. - Organiser des ateliers et réunions régulières pour assurer une communication et une consultation continues. - Co-développer des stratégies et des plans d'action pour garantir leur soutien et leur engagement à long terme.
Influence élevée, intérêt faible	Informier et consulter	<ul style="list-style-type: none"> - Fournir des informations claires et régulières sur les progrès et les impacts potentiels du projet. - Consulter au besoin pour s'assurer que leurs préoccupations sont prises en compte sans surcharger leur engagement. - Préparer des documents d'information ciblés pour maintenir leur soutien passif.
Influence faible, intérêt élevé	Impliquer	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager la participation active dans les activités du projet où ils peuvent apporter une valeur ajoutée significative. - Offrir des opportunités de formation et de renforcement des capacités pour augmenter leur compétence et leur engagement. - Utiliser des canaux de communication accessibles pour assurer qu'ils reçoivent des informations opportunes et pertinentes.
Influence faible, intérêt faible	Surveiller	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un suivi occasionnel pour évaluer toute évolution de leur intérêt ou influence. - Fournir des mises à jour de base pour les tenir informés sans investir trop de ressources. - Identifier des moyens de susciter un intérêt plus élevé si leur implication devient pertinente pour le projet.

Synthèse des Recommandations d'Action

- **Collaborer** avec les parties prenantes ayant une influence élevée et un intérêt élevé afin d'assurer un engagement fort et une adhésion complète aux objectifs du projet.

- **Informier et consulter** les parties prenantes avec une influence élevée mais un intérêt faible pour garantir leur soutien passif et éviter les oppositions potentielles.
- **Impliquer** les parties prenantes avec une influence faible mais un intérêt élevé pour renforcer leur participation active et maximiser leur contribution positive au projet.
- **Surveiller** les parties prenantes avec une influence faible et un intérêt faible afin de détecter tout changement dans leur position et de réagir en conséquence si nécessaire.
- **Mettre en place un mécanisme de gestion des plaintes** : créer un comité local de surveillance et de gestion des plaintes.

Conclusion

Le projet de restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo a mis en évidence l'importance cruciale d'une approche intégrée et inclusive pour la gestion des paysages et la conservation des écosystèmes locaux. À travers l'élaboration d'une cartographie détaillée des parties prenantes, nous avons pu identifier et comprendre les diverses dynamiques d'intérêts et d'influences qui peuvent soit soutenir, soit entraver les efforts de restauration.

L'analyse des parties prenantes a révélé que la collaboration active entre les parties prenantes clés, telles que les autorités locales, les communautés, les coopératives de sableurs, les agriculteurs, les éleveurs, et les représentants des femmes, est essentielle pour garantir le succès des initiatives de restauration. Chaque groupe apporte une perspective unique et des ressources qui sont fondamentales pour un développement durable et équitable des sites de Bélabo.

En engageant directement les groupes vulnérables et en prenant en compte leurs préoccupations et leurs suggestions, le projet s'assure d'une approche plus équilibrée et juste, visant à réduire les impacts négatifs et à maximiser les bénéfices pour toutes les parties concernées. De plus, l'obtention du Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) a renforcé la légitimité et l'acceptabilité des interventions prévues, garantissant ainsi une participation et un soutien communautaire accrus.

Les recommandations d'action basées sur le profil des parties prenantes fournissent un cadre stratégique pour gérer les différentes relations et pour équilibrer les intérêts souvent divergents. Cela comprend la collaboration étroite avec les acteurs influents et intéressés, l'information continue de ceux qui ont une influence élevée mais un intérêt limité, et l'implication proactive des acteurs avec une influence faible mais un intérêt élevé.

La réussite de la restauration des sites dégradés à Bélabo dépendra de la mise en œuvre efficace des stratégies de mobilisation et d'engagement des parties prenantes identifiées. En continuant à favoriser la communication, la participation, et l'inclusion, le projet peut non seulement atteindre ses objectifs écologiques mais aussi contribuer à la résilience et au développement durable de la région, tout en améliorant les conditions de vie des communautés locales et en préservant la biodiversité.

Bibliographie

- Bailly, F., Amir, H., Bart, F., Fogliani, B., Forlacroix, V., Ititiaty, Y. F., ... & Mccoy, S. (2021). Environnement et restauration des sites miniers. *Géologues*.
- Glenn H. (2008). Aperçu général au MDP et le marché Carbone, Programme UNEP, RISOE, Projet CD4CDM, *Atelier sectoriel énergie*, Alger. 21p.
- Environmental care (2017). Plan d'Aménagement de la Forêt Communale de Batouri
- Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC). (2006). Guide pour l'inventaire national des gaz à effet de serre ; agriculture, foresterie et autre usage des terres. *Institute for Global Environmental Strategies 4* : 46-52.
- L'Huillier, L., Wulff, A., Gâteblé, G., Fogliani, B., Zongo, C., & Jaffré, T. (2010). La restauration des sites miniers.
- UICN et WRI (2014). Guide de la méthodologie d'évaluation des opportunités de restauration des paysages forestiers (MEOR) : Évaluer les opportunités de restauration des paysages forestiers à l'échelon national ou local. *Document de travail (Version préliminaire)*. Gland, Suisse : UICN. 125pp.
- Zapfack, L., Noiha, N. V., & Tabue, M. R. B. (2016). Economic estimation of carbon storage and sequestration as ecosystem services of protected areas: a case study of Lobeke National Park. *Journal of Tropical Forest Science*, 406-415.

Annexe 1 : Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales

- CLPE Belabo village

DOCUMENT DE CONSENTEMENT LIBRE, PRÉALABLE ET ÉCLAIRÉ (CLPE) *Projet de Restauration des Sites Pilotes Dégradés des Minéraux de Développement à Bélabo, Région de l'Est-Cameroun*

1. Introduction

Ce document de Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) vise à garantir que toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les groupes vulnérables affectés par le projet de restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo, comprennent les objectifs, les impacts, les risques et les bénéfices du projet. Il assure également que leur consentement est obtenu de manière volontaire et éclairée, après une consultation approfondie et une compréhension claire des informations fournies.

2. Objectifs du Projet

Le projet de restauration a pour objectif de :

- Restaurer les sites dégradés par l'extraction du sable à Bélabo, en utilisant des méthodes durables qui respectent l'environnement.
- Améliorer les moyens de subsistance des communautés locales en offrant des opportunités économiques et en favorisant une gestion durable des ressources naturelles.
- Promouvoir la résilience environnementale et la biodiversité dans la région.

3. Activités du Projet

Les principales activités du projet incluent :

- Évaluation de l'impact environnemental et social des sites dégradés.
- Développement et mise en œuvre de plans de restauration écologique.
- Formations et renforcement des capacités des communautés locales sur les pratiques de restauration et de gestion durable.
- Surveillance et suivi des sites restaurés pour évaluer l'efficacité des interventions.

4. Impacts Potentiels

Impacts positifs :

- Amélioration de l'environnement local grâce à la restauration des terres dégradées.
- Opportunités économiques pour les communautés locales par le biais de la participation aux activités de restauration.
- Renforcement des capacités locales en gestion durable des ressources naturelles.

Impacts négatifs potentiels :

- Perturbations temporaires dues aux activités de restauration (bruit, poussière, mouvements de machines).
- Possibilité de déplacements temporaires ou de changements dans l'utilisation des terres pour les activités de restauration.

5. Droits des Parties Prenantes

En tant que partie prenante du projet, vous avez le droit de :

- Recevoir des informations claires et complètes sur le projet, ses objectifs, ses activités et ses impacts.
- Participer activement aux consultations et donner votre avis sur les décisions qui vous concernent.
- Refuser de participer ou retirer votre consentement à tout moment sans subir de répercussions négatives.
- Accéder aux mécanismes de gestion des plaintes pour exprimer vos préoccupations ou déposer des réclamations.

6. Engagements du Projet

Le projet s'engage à :

- Fournir des informations transparentes et accessibles sur toutes les phases du projet.
- Assurer que toutes les consultations sont menées de manière inclusive, respectueuse et adaptée aux cultures locales.
- Prendre en compte les préoccupations et suggestions des parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet.

- Garantir un processus de consentement libre, préalable et éclairé tout au long du cycle du projet.

7. Consentement des Parties Prenantes

En signant ce document, vous confirmez que :

- Vous avez reçu toutes les informations nécessaires sur le projet, ses objectifs, ses activités, et ses impacts potentiels.
- Vous avez eu l'occasion de poser des questions et de recevoir des réponses satisfaisantes à vos préoccupations.
- Vous consentez volontairement à participer au projet et à ses activités, en comprenant vos droits et les implications de votre participation.

8. Mécanismes de Suivi et de Gestion des Plaintes

Pour toute question, préoccupation ou plainte, veuillez contacter :

- Nom du Responsable de la Communication avec les Communautés : **MONGOTSE**
- Téléphone : **675302011 / 696607454**
- Email :

Nous nous engageons à répondre rapidement à toutes les préoccupations et à garantir que vos droits sont respectés tout au long du projet.

Nom du Représentant de la Communauté ou du Groupe : **ADANG ATHANASE**
Signature : _____

Date : **04/09/2024**

Nom du Responsable du Projet :

Signature : **DR MURICA ENARELO**

Date : **04/09/2024**



Adang Athanase
Chef Trad. 3^e Degré
Belabo-Village

- CLPE Ebaka I

DOCUMENT DE CONSENTEMENT LIBRE, PRÉALABLE ET ÉCLAIRÉ (CLPE)

Projet de Restauration des Sites Pilotes Dégradés des Minéraux de Développement à Bélabo, Région de l'Est-Cameroun

1. Introduction

Ce document de Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) vise à garantir que toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les groupes vulnérables affectés par le projet de restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo, comprennent les objectifs, les impacts, les risques et les bénéfices du projet. Il assure également que leur consentement est obtenu de manière volontaire et éclairée, après une consultation approfondie et une compréhension claire des informations fournies.

2. Objectifs du Projet

Le projet de restauration a pour objectif de :

- Restaurer les sites dégradés par l'extraction du sable à Bélabo, en utilisant des méthodes durables qui respectent l'environnement.
- Améliorer les moyens de subsistance des communautés locales en offrant des opportunités économiques et en favorisant une gestion durable des ressources naturelles.
- Promouvoir la résilience environnementale et la biodiversité dans la région.

3. Activités du Projet

Les principales activités du projet incluent :

- Évaluation de l'impact environnemental et social des sites dégradés.
- Développement et mise en œuvre de plans de restauration écologique.
- Formations et renforcement des capacités des communautés locales sur les pratiques de restauration et de gestion durable.
- Surveillance et suivi des sites restaurés pour évaluer l'efficacité des interventions.

4. Impacts Potentiels

Impacts positifs :

- Amélioration de l'environnement local grâce à la restauration des terres dégradées.
- Opportunités économiques pour les communautés locales par le biais de la participation aux activités de restauration.
- Renforcement des capacités locales en gestion durable des ressources naturelles.

Impacts négatifs potentiels :

- Perturbations temporaires dues aux activités de restauration (bruit, poussière, mouvements de machines).
- Possibilité de déplacements temporaires ou de changements dans l'utilisation des terres pour les activités de restauration.

5. Droits des Parties Prenantes

En tant que partie prenante du projet, vous avez le droit de :

- Recevoir des informations claires et complètes sur le projet, ses objectifs, ses activités et ses impacts.
- Participer activement aux consultations et donner votre avis sur les décisions qui vous concernent.
- Refuser de participer ou retirer votre consentement à tout moment sans subir de répercussions négatives.
- Accéder aux mécanismes de gestion des plaintes pour exprimer vos préoccupations ou déposer des réclamations.

6. Engagements du Projet

Le projet s'engage à :

- Fournir des informations transparentes et accessibles sur toutes les phases du projet.
- Assurer que toutes les consultations sont menées de manière inclusive, respectueuse et adaptée aux cultures locales.
- Prendre en compte les préoccupations et suggestions des parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet.

- Garantir un processus de consentement libre, préalable et éclairé tout au long du cycle du projet.

7. Consentement des Parties Prenantes

En signant ce document, vous confirmez que :

- Vous avez reçu toutes les informations nécessaires sur le projet, ses objectifs, ses activités, et ses impacts potentiels.
- Vous avez eu l'occasion de poser des questions et de recevoir des réponses satisfaisantes à vos préoccupations.
- Vous consentez volontairement à participer au projet et à ses activités, en comprenant vos droits et les implications de votre participation.

8. Mécanismes de Suivi et de Gestion des Plaintes

Pour toute question, préoccupation ou plainte, veuillez contacter :

- **Nom du Responsable de la Communication avec les Communautés :**
- **Téléphone :**
- **Email :**

Nous nous engageons à répondre rapidement à toutes les préoccupations et à garantir que vos droits sont respectés tout au long du projet.

Nom du Représentant de la Communauté ou du Groupe

Signature : *Franziska Gansani*

Date : 05/09/2024

Nom du Responsable du Projet :

Signature : *Dr Moussa Charlor*

Date : 05/09/2024



DOCUMENT DE CONSENTEMENT LIBRE, PRÉALABLE ET ÉCLAIRÉ (CLPE)

Projet de Restauration des Sites Pilotes Dégradés des Minéraux de Développement à Bélabo, Région de l'Est-Cameroun

1. Introduction

Ce document de Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) vise à garantir que toutes les parties prenantes, y compris les communautés locales et les groupes vulnérables affectés par le projet de restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo, comprennent les objectifs, les impacts, les risques et les bénéfices du projet. Il assure également que leur consentement est obtenu de manière volontaire et éclairée, après une consultation approfondie et une compréhension claire des informations fournies.

2. Objectifs du Projet

Le projet de restauration a pour objectif de :

- Restaurer les sites dégradés par l'extraction du sable à Bélabo, en utilisant des méthodes durables qui respectent l'environnement.
- Améliorer les moyens de subsistance des communautés locales en offrant des opportunités économiques et en favorisant une gestion durable des ressources naturelles.
- Promouvoir la résilience environnementale et la biodiversité dans la région.

3. Activités du Projet

Les principales activités du projet incluent :

- Évaluation de l'impact environnemental et social des sites dégradés.
- Développement et mise en œuvre de plans de restauration écologique.
- Formations et renforcement des capacités des communautés locales sur les pratiques de restauration et de gestion durable.
- Surveillance et suivi des sites restaurés pour évaluer l'efficacité des interventions.

4. Impacts Potentiels

- Garantir un processus de consentement libre, préalable et éclairé tout au long du cycle du projet.

7. Consentement des Parties Prenantes

En signant ce document, vous confirmez que :

- Vous avez reçu toutes les informations nécessaires sur le projet, ses objectifs, ses activités, et ses impacts potentiels.
- Vous avez eu l'occasion de poser des questions et de recevoir des réponses satisfaisantes à vos préoccupations.
- Vous consentez volontairement à participer au projet et à ses activités, en comprenant vos droits et les implications de votre participation.

8. Mécanismes de Suivi et de Gestion des Plaintes

Pour toute question, préoccupation ou plainte, veuillez contacter :

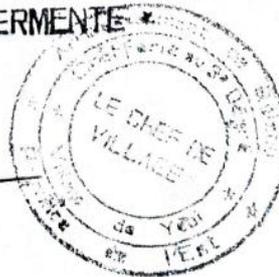
- Nom du Responsable de la Communication avec les Communautés : **MON GOTSSE FILS**
- Téléphone : **673302011**
- Email :

Nous nous engageons à répondre rapidement à toutes les préoccupations et à garantir que vos droits sont respectés tout au long du projet.

Nom du Représentant de la Communauté ou du Groupe : **Biyélé Pierre**
 Signature : _____ **Biyélé Pierre**
 CHIEF DE VILLAGE DE YES
 * ASSERMENTÉ *

Date : **04/09/2024**

Nom du Responsable du Projet : _____
 Signature : _____ **Dr MOUSSA CHARLES**
 Date : **04/09/2024**



Impacts positifs :

- Amélioration de l'environnement local grâce à la restauration des terres dégradées.
- Opportunités économiques pour les communautés locales par le biais de la participation aux activités de restauration.
- Renforcement des capacités locales en gestion durable des ressources naturelles.

Impacts négatifs potentiels :

- Perturbations temporaires dues aux activités de restauration (bruit, poussière, mouvements de machines).
- Possibilité de déplacements temporaires ou de changements dans l'utilisation des terres pour les activités de restauration.

5. Droits des Parties Prenantes

En tant que partie prenante du projet, vous avez le droit de :

- Recevoir des informations claires et complètes sur le projet, ses objectifs, ses activités et ses impacts.
- Participer activement aux consultations et donner votre avis sur les décisions qui vous concernent.
- Refuser de participer ou retirer votre consentement à tout moment sans subir de répercussions négatives.
- Accéder aux mécanismes de gestion des plaintes pour exprimer vos préoccupations ou déposer des réclamations.

6. Engagements du Projet

Le projet s'engage à :

- Fournir des informations transparentes et accessibles sur toutes les phases du projet.
- Assurer que toutes les consultations sont menées de manière inclusive, respectueuse et adaptée aux cultures locales.
- Prendre en compte les préoccupations et suggestions des parties prenantes dans la planification et la mise en œuvre des activités du projet.

Annexe 2 : Procès-verbal des ateliers

- PV Belabo village

Procès-Verbal de Consultation Publique des Parties Prenantes du Projet de Restauration des Sites Dégradés par l'Exploitation du Sable à Bélabo

- Date : le 02 septembre 2024
- Lieu : Bélabo Village
- Président de séance : ADAM Y. ATHANASE
- Rapporteur : Dr MOUSSA CHARLOT

1. Ouverture de l'Atelier

L'atelier public pour le village de Bélabo Village a débuté à 15h00 sous la présidence de..... Après les salutations d'usage et les remerciements aux participants pour leur présence, le président de séance a rappelé l'objectif principal de l'atelier, à savoir, discuter et élaborer des stratégies pour la restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo.

2. Présence des Participants

Les participants à la consultation comprenaient des représentants des autorités locales, des membres des communautés, des représentants des coopératives de sableurs, des experts techniques, et des représentants de groupes vulnérables. La liste complète des participants est annexée au présent procès-verbal.

3. Présentation des Objectifs de l'Atelier

Dr MOUSSA CHARLOT a présenté les objectifs spécifiques de l'atelier :

- Identifier et cartographier les parties prenantes concernées par le projet de restauration dans le village de Bélabo Village
- Analyser les intérêts et influences des parties prenantes sur le projet.
- Définir un plan d'engagement pour chaque groupe de parties prenantes.
- Obtenir le Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales.

4. Discussion et Contributions des Participants

Les participants ont été divisés en groupes pour discuter des points suivants :

- **Rôles des parties prenantes** : Discussion sur les rôles spécifiques de chaque groupe de parties prenantes dans la restauration des sites dégradés.
- **Impacts de l'exploitation du sable** : Analyse des impacts environnementaux, sociaux, et économiques de l'exploitation du sable sur le village de **BELABO VILLAGE**.
- **Stratégies d'engagement** : Élaboration de stratégies pour impliquer efficacement toutes les parties prenantes dans le processus de restauration.

Les principales contributions et préoccupations soulevées par les participants incluent :

- La nécessité d'une meilleure communication entre les parties prenantes et les autorités locales pour assurer la transparence du projet.
- L'importance d'inclure les jeunes et les femmes dans les initiatives de restauration.
- La demande pour des formations sur des pratiques d'exploitation durable et des méthodes de restauration écologique.

5. Résultats et Recommandations

À la suite des discussions, les résultats et recommandations suivants ont été formulés :

- **Liste consolidée des parties prenantes** : Une liste des parties prenantes, classées par leur niveau d'intérêt et d'influence, a été créée.
- **Plan d'engagement** : Un plan d'engagement des parties prenantes avec des actions spécifiques pour chaque groupe a été établi.
- **Recommandations clés** :
 - Mettre en place un comité de suivi local pour évaluer régulièrement l'avancement des activités de restauration.
 - Promouvoir des guides de bonnes pratiques pour les activités d'exploitation du sable.

- Assurer un engagement continu avec les communautés locales pour intégrer leurs préoccupations et suggestions.

6. Obtention du Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE)

Une session dédiée a permis d'informer les représentants des communautés locales des objectifs et impacts potentiels du projet. Un consensus a été atteint sur la poursuite des activités de restauration, avec le soutien et la participation active des communautés locales de BELABO-VILLAGE.

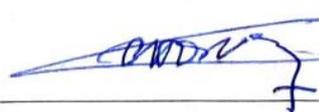
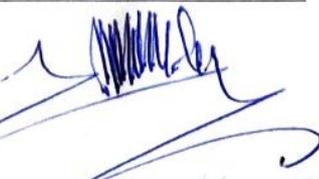
7. Clôture de l'Atelier

Le président de séance a remercié les participants pour leur engagement et leur participation active. La consultation a été clôturée à 16..h..00 avec une note positive concernant la collaboration future pour la réussite du projet de restauration dans le village de BELABO-VILLAGE.

Le présent procès-verbal est rédigé par DR MOUSSA CHARLOT (rapporteur) et validé par le chef de Belabo-Village (président de séance)

Signature du rapporteur : _____

Signature du président de séance : _____

Abdour Alhamane
Chef Trad. 3^e Degré
Belabo-Village

Belabo, le 03 septembre 2024

Atelier de concertation publique de parties prenantes de Belabo village sur la restauration des berges du fleuve savanais.

Liste de présence

N°	Noms et prénoms	Fonction	Telephone	Signature
01	Adang Athanase	chef Belabo village	695 740052	
02	Agila Simon	pdt du comité de développement village	69150432	
03	DJONOULOU THOMAS	Notable HEN	69440623	
04	MOUGNORON SANDJAI	chef de famille	697205761	
05	MOELE DORNIS			
06	METEKI AGNISE			
07	GAKOUMA JACQUELINE			
08	EBENA NKONDO		658 24 98	
09	GAYONG JACK		658 94 25 80	
10	ARBANNE SCLLEMA		693 25 73 47	
11	MEGUELE AIMEE. CESAIRE			
12	BOUMANG SEVERIN	S.G comité développement	693798810	
13	KANGA DIDIER	CHEF DE FAMILLE		
14	TADJIMA SIMON	NOTABLE	679328345	
15	HANA PIERRE	NOTABLE	676-01-5438 690659501	
16	Tchalo Tok	chef f.		
17	NANON SADEK C.	Notable	6.98.15.22	
18	MONGOISE FILS SAMUEL	Conseiller Municipal	673382011	
19	GADANG SOLANG	UIC P		
20	AYONKA EDWIGE		69119379	
21	GOEBANG GEORGES	NOTABLE	696251096	
22	ABENG HESTHER			

No	Noms et Prénoms	Fonction	Telephone	Signature
23	MPAY ZNAM Jean Claude			vi
24	BELLA VALERONE	Elèves		SM
25	NANGA			SM
26	ARIEL STEFANE			SM
27	NDONGMOUI ZALANG	Elèves		Z

- PV village Yebi

Procès-Verbal de Consultation Publique des Parties Prenantes du Projet de Restauration des Sites Dégradés par l'Exploitation du Sable à Bélabo

- Date : 04/09/2024
- Lieu : YEBI
- Président de séance : Biyélo Pierre
- Rapporteur : Dr. MOUSSA CHARLOT

1. Ouverture de l'Atelier

L'atelier public pour le village de YEBI a débuté à 14h30 sous la présidence de Biyélo Pierre. Après les salutations d'usage et les remerciements aux participants pour leur présence, le président de séance a rappelé l'objectif principal de l'atelier, à savoir, discuter et élaborer des stratégies pour la restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo.

2. Présence des Participants

Les participants à la consultation comprenaient des représentants des autorités locales, des membres des communautés, des représentants des coopératives de sableurs, des experts techniques, et des représentants de groupes vulnérables. La liste complète des participants est annexée au présent procès-verbal.

3. Présentation des Objectifs de l'Atelier

Dr. MOUSSA CHARLOT a présenté les objectifs spécifiques de l'atelier :

- Identifier et cartographier les parties prenantes concernées par le projet de restauration dans le village de YEBI.
- Analyser les intérêts et influences des parties prenantes sur le projet.
- Définir un plan d'engagement pour chaque groupe de parties prenantes.
- Obtenir le Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales.

4. Discussion et Contributions des Participants

Les participants ont été divisés en groupes pour discuter des points suivants :

- **Rôles des parties prenantes** : Discussion sur les rôles spécifiques de chaque groupe de parties prenantes dans la restauration des sites dégradés.
- **Impacts de l'exploitation du sable** : Analyse des impacts environnementaux, sociaux, et économiques de l'exploitation du sable sur le village de..... **NEBC**.....
- **Stratégies d'engagement** : Élaboration de stratégies pour impliquer efficacement toutes les parties prenantes dans le processus de restauration.

Les principales contributions et préoccupations soulevées par les participants incluent :

- La nécessité d'une meilleure communication entre les parties prenantes et les autorités locales pour assurer la transparence du projet.
- L'importance d'inclure les jeunes et les femmes dans les initiatives de restauration.
- La demande pour des formations sur des pratiques d'exploitation durable et des méthodes de restauration écologique.

5. Résultats et Recommandations

À la suite des discussions, les résultats et recommandations suivants ont été formulés :

- **Liste consolidée des parties prenantes** : Une liste des parties prenantes, classées par leur niveau d'intérêt et d'influence, a été créée.
- **Plan d'engagement** : Un plan d'engagement des parties prenantes avec des actions spécifiques pour chaque groupe a été établi.
- **Recommandations clés** :
 - Mettre en place un comité de suivi local pour évaluer régulièrement l'avancement des activités de restauration.
 - Promouvoir des guides de bonnes pratiques pour les activités d'exploitation du sable.

- Assurer un engagement continu avec les communautés locales pour intégrer leurs préoccupations et suggestions.

6. Obtention du Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE)

Une session dédiée a permis d'informer les représentants des communautés locales des objectifs et impacts potentiels du projet. Un consensus a été atteint sur la poursuite des activités de restauration, avec le soutien et la participation active des communautés locales de.....YEBU.....

7. Clôture de l'Atelier

Le président de séance a remercié les participants pour leur engagement et leur participation active. La consultation a été clôturée à 15.h.50 avec une note positive concernant la collaboration future pour la réussite du projet de restauration dans le village de.....YEBU.....

Le présent procès-verbal est rédigé par
(rapporteur) et validé parBiyélé Pierre..... (président de séance)

Signature du rapporteur : DR MOUSSA CHARLOT

Signature du président de séance :
Biyélé Pierre
CHIEF DE VILLAGE ON
ASSERMENTÉ



N°	NOMS et PRENOMS	Fonction	Ville d'origine + Contact	Signature
01-	Biyelle Pierre	chef village	YEPI 675 25 06 03	
02-	Adoka Boin face	Notable	yeSi 67104119	
03-	KOMBE CHARLEMAGNE	NOTABLE	YEBI 676 964393	
04-	MONGOTSOE FILS SAMUEL	conseiller Municipal	EBARA 67332011	
05-	Dem-Dem .D. Francis	S.G. Jeunesse	YEBI. 643 40 83 92	
7-	YOUNG JEAN ELEMEN	NODOBO	YEPI 67306 5050	
8.	APOH ARMAND	S.G Jeunesse	YEBI 680 28 56 76	
9-	DJABOKA - JULES	CULTIVATEUR	YEBI 65424 63 51	
10.	GACUILLE - Jolie	MENAGERE	YEBI #	
11.	Berni Gantong RAON	Cultivateur	YEPI 65128 07 88	

**Procès-Verbal de Consultation Publique des Parties Prenantes du Projet de Restauration
des Sites Dégradés par l'Exploitation du Sable à Bélabo**

- Date : 05/09/24
- Lieu : EBAKA I
- Président de séance : Essouka Gamama
- Rapporteur : Dr Moussa Cheikh

1. Ouverture de l'Atelier

L'atelier public pour le village de EBAKA I a débuté à 15h30 sous la présidence de Essouka Gamama. Après les salutations d'usage et les remerciements aux participants pour leur présence, le président de séance a rappelé l'objectif principal de l'atelier, à savoir, discuter et élaborer des stratégies pour la restauration des sites dégradés par l'exploitation du sable à Bélabo.

2. Présence des Participants

Les participants à la consultation comprenaient des représentants des autorités locales, des membres des communautés, des représentants des coopératives de sableurs, des experts techniques, et des représentants de groupes vulnérables. La liste complète des participants est annexée au présent procès-verbal.

3. Présentation des Objectifs de l'Atelier

Dr Moussa Cheikh a présenté les objectifs spécifiques de l'atelier :

- Identifier et cartographier les parties prenantes concernées par le projet de restauration dans le village de.....
- Analyser les intérêts et influences des parties prenantes sur le projet.
- Définir un plan d'engagement pour chaque groupe de parties prenantes.
- Obtenir le Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE) des communautés locales.

4. Discussion et Contributions des Participants

Les participants ont été divisés en groupes pour discuter des points suivants :

- **Rôles des parties prenantes** : Discussion sur les rôles spécifiques de chaque groupe de parties prenantes dans la restauration des sites dégradés.
- **Impacts de l'exploitation du sable** : Analyse des impacts environnementaux, sociaux, et économiques de l'exploitation du sable sur le village de... **EBAKA I**
- **Stratégies d'engagement** : Élaboration de stratégies pour impliquer efficacement toutes les parties prenantes dans le processus de restauration.

Les principales contributions et préoccupations soulevées par les participants incluent :

- La nécessité d'une meilleure communication entre les parties prenantes et les autorités locales pour assurer la transparence du projet.
- L'importance d'inclure les jeunes et les femmes dans les initiatives de restauration.
- La demande pour des formations sur des pratiques d'exploitation durable et des méthodes de restauration écologique.

5. Résultats et Recommandations

À la suite des discussions, les résultats et recommandations suivants ont été formulés :

- **Liste consolidée des parties prenantes** : Une liste des parties prenantes, classées par leur niveau d'intérêt et d'influence, a été créée.
- **Plan d'engagement** : Un plan d'engagement des parties prenantes avec des actions spécifiques pour chaque groupe a été établi.
- **Recommandations clés** :
 - Mettre en place un comité de suivi local pour évaluer régulièrement l'avancement des activités de restauration.
 - Promouvoir des guides de bonnes pratiques pour les activités d'exploitation du sable.

- Assurer un engagement continu avec les communautés locales pour intégrer leurs préoccupations et suggestions.

6. Obtention du Consentement Libre, Préalable et Éclairé (CLPE)

Une session dédiée a permis d'informer les représentants des communautés locales des objectifs et impacts potentiels du projet. Un consensus a été atteint sur la poursuite des activités de restauration, avec le soutien et la participation active des communautés locales de..... EBAKA I

7. Clôture de l'Atelier

Le président de séance a remercié les participants pour leur engagement et leur participation active. La consultation a été clôturée à 16h30 avec une note positive concernant la collaboration future pour la réussite du projet de restauration dans le village de..... EBAKA I

Le présent procès-verbal est rédigé par Dr Mueissa Charles
(rapporteur) et validé par Fidouka Gamane (président de
séance)

Signature du rapporteur : Dr Mueissa Charles

Annexe 3: Quelques photos des ateliers avec les communautés



Présentation de l'état de dégradation du paysage par Dr NGNIPA à la Communauté de EBAKA



Présentation des options de restauration des berges de la Sanaga par M. Gilles ANANFACK à la communauté d'EBAKA



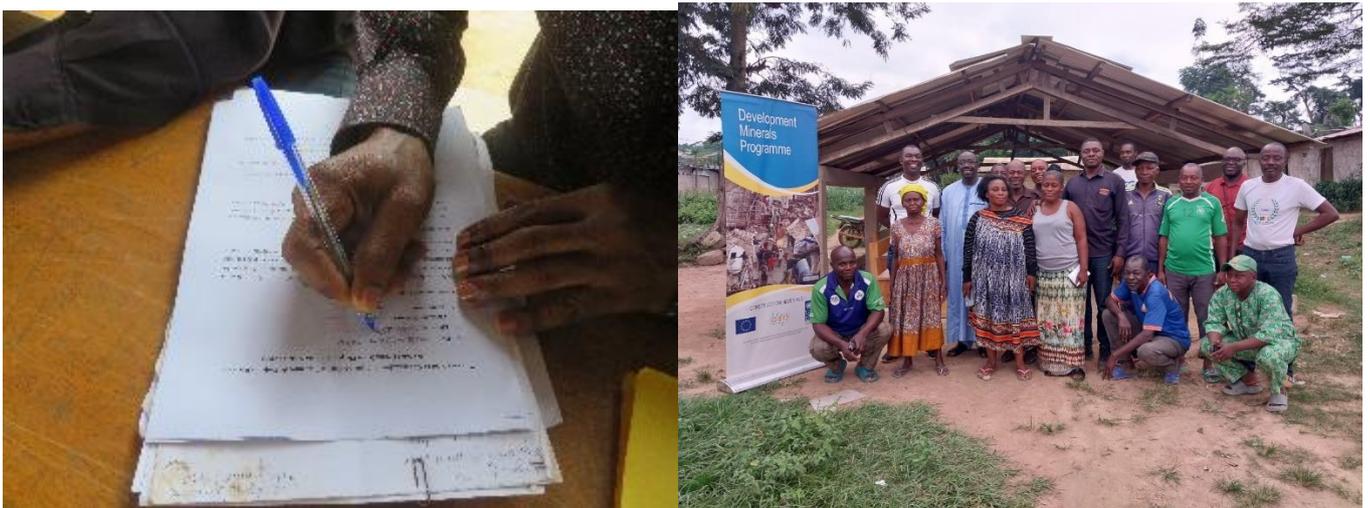
Signature du PV et CLPE par les parties et photo de famille



Présentation de l'état de dégradation du paysage par Dr MOUSSA à la Communauté de Belabo village



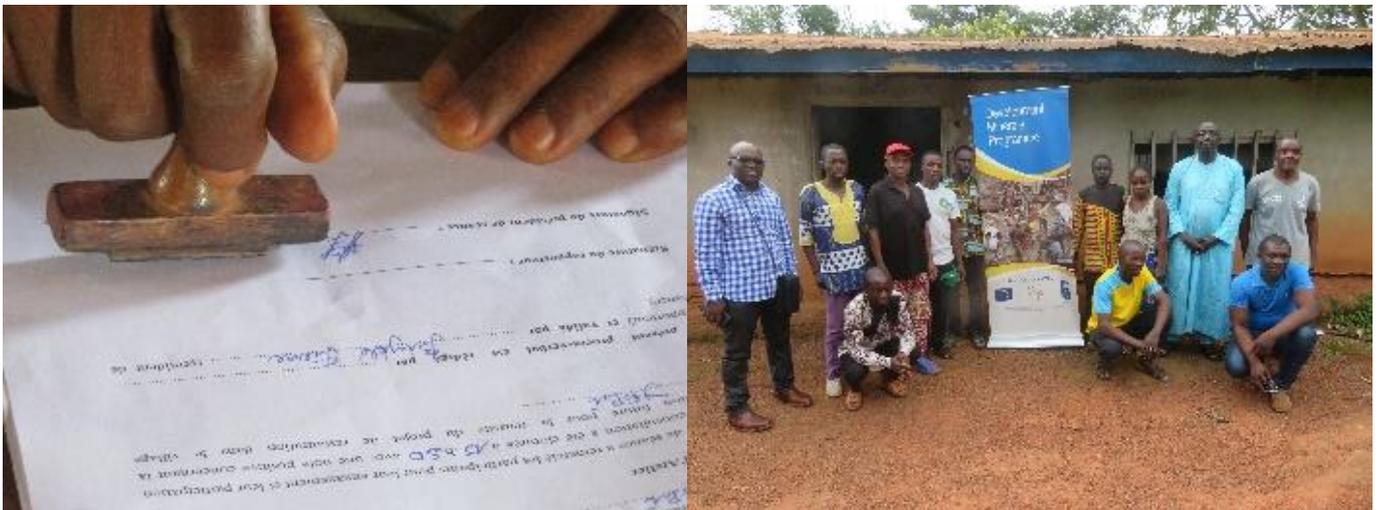
Présentation des options de restauration des berges de la Sanaga par M. Gilles ANANFACK à la communauté de Belabo Village



Signature du PV et CLPE par les parties et photo de famille



Présentation de l'état de dégradation des berges de la Sanaga, des options de restauration et présentation du PV



Signature du PV et du CLPE par le Chef de la Communauté Yebi et photo de famille